

## PROCÈS-VERBAL

**Onzième séance de l'année 2011, assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi, 6 décembre 2011, à 19h15, en la salle du conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, 305, rue Racine, Québec.**

### ÉTAIENT PRÉSENT-E-S

Monsieur Michel Champoux	Président
Monsieur Louis-Marc Rodrigue	Vice-président
Madame Micheline Blouin	Secrétaire
Monsieur Guy Dombrowski	Trésorier
Madame Marthe Bédard	Administratrice
Monsieur Jean-Marie Pépin	Administrateur

### ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT-E-S

Monsieur Simon Brouard	Conseiller municipal, district Des Châtel
Madame Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme
Monsieur Sébastien Paquet	Conseiller en urbanisme
Monsieur Marc Bédard	Conseiller en consultations publiques, arrondissement de La Haute-Saint-Charles
Madame Natalie Larose	Secrétaire de soutien

### ÉTAIENT ABSENT-E-S :

Madame Mélanie Gaudreault	Administratrice
Monsieur Hugo Sanschagrín	Administrateur
Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal, district de Loretteville

### QUORUM

Il a quorum.

Outre les personnes mentionnées précédemment, sept (7) citoyens participent à la rencontre.

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 11-11-01** Ouverture de l'assemblée
- 11-11-02** Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
- 11-11-03** Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> novembre 2011
- 11-11-04** Suivi du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> novembre 2011
- 11-11-05** Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme afin d'adopter les critères relatifs à un plan de construction et le plan de construction, R.C.A.6V.Q.58.
- 11-11-06** Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme afin d'adopter les plans relatifs à un plan de construction et leurs occupations, R.C.A.6V.Q.64.
- 11-11-07** Présentation, à titre d'information, du projet de logement social pour héberger une clientèle de jeunes en réinsertion sociale. Ces jeunes travaillent pour l'entreprise du Piolet
- 11-11-08** Première période de questions du public
- 11-11-09** Période réservée aux conseillers municipaux
- 11-11-10** Correspondance, trésorerie et fonctionnement du conseil
  - 1. Correspondance
  - 2. Situation financière
  - 3. Approbation de dépenses
  - 4. Présence au conseil d'arrondissement
- 11-11-11** Divers
  - a) Séances de 2012
- 11-11-12** Deuxième période de questions du public
- 11-11-13** Levée de l'assemblée et rappel de la prochaine réunion

**11-11-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président, M. Michel Champoux, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h16. Il souhaite la bienvenue à Mme Cournoyer et à M. Paquet, conseillers en urbanisme à la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

**11-11-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Mme Micheline Blouin, appuyée par M. Louis-Marc Rodrigue, propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du sujet suivant au point 11-11-11 b) *Réforme des conseils de quartier.*

**Adopté à l'unanimité.**

**11-11-03 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011**

Mme Micheline Blouin, appuyée par M. Jean-Marie Pépin, propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> novembre 2011, tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

**11-11-04 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011**

Le président indique que tous les points nécessitant un suivi ont été inscrits à l'ordre du jour.

**11-11-05 PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR L'URBANISME AFIN D'ADOPTER LES CRITÈRES RELATIFS À UN PLAN DE CONSTRUCTION ET LE PLAN DE CONSTRUCTION, R.C.A.6V.Q.58.**

Mme Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme, présente le projet de modification au règlement R.C.A.6V.Q.58 du projet concernant les Boisés de la Colline. La présentation est suivie d'une période de questions.

M. Pépin constate que selon le document, le projet ne semble pas être susceptible d'approbation référendaire. Mme Cournoyer lui indique que les critères du projet ne le sont pas mais que les plans de construction peuvent toutefois être susceptibles d'approbation référendaire.

Un citoyen rappelle qu'il a connu un projet de Logisco où la consigne de conserver sur place des arbres n'a pas été respectée. M. Thériault, le promoteur du projet, invite le public à le contacter pour des questions ou des réactions face à ce projet de construction.

Un membre demande si le règlement demeure même si le promoteur décide de vendre les terrains inclus dans le règlement à une tierce personne. Il lui est confirmé que oui.

Le président précise que le conseil d'administration a été saisi il y a un an de ce projet sous la forme d'un amendement de zonage lequel affectait

une grande partie de la rue Valvue. Le conseil de quartier avait alors recommandé de soustraire les propriétés de la rue Valvue du projet de règlement de façon à éviter de voir apparaître des projets de construction de bâtiments de grand gabarit et risquer de détruire la symétrie du milieu. La présente approche réglementaire tient compte de cette recommandation.

Un administrateur demande de quelle façon s'effectue le calcul de la hauteur totale d'un bâtiment.

Dernière précision demandée à savoir si ce règlement assure toujours l'accès restreint à la rue Maurice-Barthe. Il est confirmé que cet accès demeure restreint.

M. Rodrigue s'informe que s'il y avait vente des droits du promoteur à une autre corporation, est-ce que les plans sont conservés comme tel ou il peut y avoir modification? Mme Cournoyer répond que si un nouveau promoteur veut changer un item dans les plans acceptés, le processus d'acceptation des nouveaux plans doit être repris.

M. Quirion demande à quelle distance des maisons existantes les nouveaux logements seront construits. Mme Cournoyer lui indique que la distance est de 12,5 mètres.

**11-11-06 PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR L'URBANISME AFIN D'ADOPTER LES PLANS RELATIFS À UN PLAN DE CONSTRUCTION ET LEURS OCCUPATIONS, R.C.A.6V.Q.64.**

Mme Cournoyer présente maintenant le projet de modification au règlement R.C.A.6V.Q.64 concernant les plans relatifs à un plan de construction.

**RÉSOLUTION 11-CA-20**

M. Rodrigue, appuyé par Mme Blouin et convenu à l'unanimité, propose que le conseil de quartier donne une opinion favorable au projet de règlement R.C.A.6V.Q. 64.

**Adopté à l'unanimité.**

**11-11-07 PRÉSENTATION, À TITRE D'INFORMATION, DU PROJET DE LOGEMENT SOCIAL POUR HÉBERGER UNE CLIENTÈLE DE JEUNES EN RÉINSERTION SOCIALE. CES JEUNES TRAVAILLENT POUR L'ENTREPRISE DU PIOLET.**

M. Sébastien Paquet fait la présentation du projet. L'entreprise d'insertion Le Piolet planifie un agrandissement de son bâtiment actuel du côté ouest pour effectuer la construction de 22 logements sociaux, de bureaux, d'une salle de conférence et pour réaménager les locaux existants.

M. Quirion croit que ces 22 logements à prix modique nuiront aux propriétaires de logements du secteur. M. Paquet l'informe que les clients visés par ces logements proviennent de tous les secteurs de la grande ville de Québec et qu'ils habitent souvent dans des logements de qualité

inférieure.

M. Silva, le voisin arrière de la future construction, demande si le solage sera sorti de terre ou s'il y aura du remplissage car il s'inquiète de l'écoulement de l'eau en fonction de la pente élevée. Il suggère fortement que le promoteur intègre un écran visuel entre sa maison et le nouveau bâtiment. M. Paquet indique que le projet de règlement sera adopté sous peu mais que des propositions peuvent être transmises au promoteur.

### **RÉSOLUTION 11-CA-21**

Mme Micheline Blouin, appuyée par M. Louis-Marc Rodrigue, propose de transmettre au promoteur la suggestion du conseil de quartier d'implanter un écran visuel entre la maison de M. Silva et le nouveau bâtiment du Piolet et de faire le choix d'une couleur adaptée à l'environnement pour le solage du nouveau bâtiment, ceci dans le but de minimiser les impacts de l'implantation d'un bâtiment massif à proximité de constructions résidentielles existantes. Il est convenu également de transmettre cette proposition à l'Agglomération de Québec.

#### **Adopté à l'unanimité.**

M. Champoux considère que si les instances de la Ville de Québec se disent préoccupés par l'avis des citoyens, ceux faisant partie de l'entourage de ce projet immobilier auraient dû être consultés. De plus, si le projet avait été présenté à la communauté, des solutions convenables à des problèmes identifiés auraient pu être envisagées. M. Silva est d'avis que la Ville était favorable au projet du Piolet bien avant qu'un projet de règlement voit le jour.

#### **11-11-08 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a pas de question du public.

#### **11-11-09 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M. Simon Brouard débute son intervention en souhaitant ses vœux de joyeuses fêtes à l'assemblée.

Le conseiller souligne l'excellent travail des 5 conseils de quartier et du comité de sécurité routière lors de la Campagne *Bon pied bon œil*, en plus d'une collaboration efficace du Service de police, de la SAAQ et des employés de la ville. Il y a eu une bonne couverture médiatique. Les conseillers de l'arrondissement y ont également participé. Il croit que ces résultats positifs sont de bons présages pour les réalisations en 2012.

#### **11-11-10 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL**

##### **1. Correspondance**

Le président remercie messieurs Rowley et Gélinas ainsi que Mme Charbonneau pour leur carte de vœux de joyeuses fêtes.

## **2. Situation financière**

Le trésorier, M. Dombrowski, informe que le solde en banque au 1<sup>er</sup> décembre 2011 est de 363,36\$.

## **3. Approbation de dépenses**

Il n'y a aucune dépense à approuver actuellement.

## **4. présence au conseil d'arrondissement**

La prochaine séance du conseil d'arrondissement aura lieu lundi le 12 décembre 2011. M. Michel Champoux y participera.

## **11-11-11 DIVERS**

### **a) Séances de 2012**

Considérant la période des fêtes, M. Champoux propose qu'exceptionnellement, la prochaine rencontre ne se tienne pas le premier mardi du mois mais plutôt le mercredi 11 janvier 2012. Les administrateurs présents sont disponibles à cette date.

### **b) Réforme des conseils de quartier**

M. Simon Brouard informe l'assemblée que dans le cadre de la réforme des conseils de quartier, le maire a annoncé récemment qu'il ne modifiera pas les territoires mais verra plutôt à ajuster certaines règles de fonctionnement. Trois districts électoraux plutôt que quatre verront tout de même le jour mais les limites des conseils de quartier demeureront les mêmes qu'actuellement. Les membres des conseils de quartier auront l'occasion de commenter le futur document des règles de fonctionnement dès le début de 2012. Le conseiller transmet une motion de félicitations à M. Marc Bédard pour son excellente collaboration dans le processus de ces consultations publiques.

## **11-11-12 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

M. Silva demande s'il est prévu une augmentation du nombre d'espaces de stationnement dans le projet de logement social du Piolet. M. Paquet lui indique que le nombre d'espaces actuellement disponibles est suffisant.

## **11-10-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ET RAPPEL DE LA PROCHAINE RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Champoux souhaite une belle période des fêtes à toutes et à tous. Il lève la séance à 20h30 et rappelle la tenue de la prochaine séance du conseil, mercredi le 11 janvier 2012 à 19h15.



---

Michel Champoux  
Président

---

Micheline Blouin  
Secrétaire